

position de Votre Exc. J'ai l'honneur &c. (signé)
A. Prevost.

Lettre du général-major Prevost au comte d'Estaing, datée au camp de Savannah le 6 Octobre 1779.

Monfieur, je fuis perfuadé, que V. Exc. me fera la justice, qu'en défendant cette place ainfi que l'armée, qui m'a été confiée, je remplis ce que je dois à mon honneur & à ma fidélité envers mon Prince. Des fentimens d'une efpece différente me font prendre aujourd'hui la liberté de m'adresser à Votre Excellence : Ce font ceux de l'humanité. Les maifons de Savannah ne font occupées que par des femmes & des enfans. Plusieurs d'entre eux ont fait des inflances près de moi, pour que je vous demandaffe la faveur de leur permettre de s'embarquer à bord d'un ou de plusieurs bâtimens & de descendre la riviere sous la protection de vos vaisseaux, jusqu'à ce que l'affaire foit terminée. Si vous avez la bonté d'accorder cette priere, ma femme & mes enfans avec un petit nombre de domestiques feront les premiers à profiter de cette indulgence. J'ai l'honneur d'être &c. (Signé) A. Prevost.

Réponse du comte d'Estaing & du général Lincoln au général-major Prevost, datée du camp devant Savannah le 6 Octobre 1779.

Nous sommes persuadés, Monsieur, que Votre Excellence connoit tout ce que son devoir lui prescrit.... Peut être votre zèle a-t il déjà prévalu sur votre jugement. Le comte d'Estaing vous a notifié, en son propre nom, que vous seriez personnellement & seul responsable des suites de votre opiniâtreté. Le délai, que vous l'informâtes, au commencement du siège, vous être nécessaire pour l'arrangement d'articles, qui comprendroient les différens Ordres de gens de votre ville, n'a eu d'autre but que de recevoir du secours. Une pareille conduite, Monsieur, fuffit